
Programme de Formation

Règlementation et équipement professionnel

Organisation

Durée : 3 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tous public



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- **Comprendre** les obligations réglementaires en matière de prévention des risques professionnels pour les employeurs et les salariés.
- **Identifier** et mesurer les coûts humains, organisationnels et financiers des accidents du travail.
- **Identifier** les risques professionnels de son environnement de travail
- **Appliquer** les bonnes pratiques de prévention et d'utilisation des EPI adaptés à leur activité professionnelle.



Description

- Les obligations réglementaires: définition et cadre légal de la prévention des risques professionnels.
- Les Accidents du Travail : impacts et enjeux
- Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) du secteur d'activité



Prérequis

Aucun pré-requis.



Modalités pédagogiques

Présentations interactives avec supports visuels (*PowerPoint, vidéos*).

Études de cas pratiques et mises en situation.

Échanges d'expériences entre participants.



Moyens et supports pédagogiques

- Powerpoint
- Documentation mise à disposition





Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation continue à travers les exercices pratiques.
- Quizz



Informations sur l'accessibilité

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif à **formation@kerea.eu**

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif à **formation@kerea.eu**



Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs
- Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour faciliter l'accès à l'espace connecté personnel

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc, tablette)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu